

N° 61
1,50 €
Octobre - Décembre
2003

La Page

LE POT DES LECTEURS
Chaque
1er mardi du mois,
"Au Vrai Paris",
60, rue Didot à 18h30.

DU 14^E ARRONDISSEMENT

FERME MONTSOURIS

Victoire pour les associations qui défendent ce site historique : le ministre de la culture vient d'annuler les autorisations de travaux. Furieux, le promoteur se venge en murant les bâtiments et en grillageant le potager ! > PAGE 2

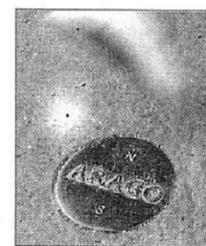


UDE ! FÊTE SES 10 ANS

Hôpital Broussais, cité Bauer-Thermopyles, Zac Didot, "Place du banc", maison de quartier... Urbanisme et démocratie, association de quartier, est sur tous les fronts depuis 10 ans. Et ça continue ! > PAGE 4

CONSEILS DE QUARTIER

Les présidents des six conseils de quartiers (CQ) du 14^e dressent un bilan positif. Selon un "observatoire des CQ" constitué par quelques habitants, des améliorations restent à apporter. > PAGE 6



EXPO ARAGO

Il y a 150 ans disparaissait François Arago, astronome, physicien de renom et citoyen engagé. L'Observatoire de Paris lui rend hommage, jusqu'au 6 décembre. > PAGE 8

Le quartier vert ça roule ?

● Certains fulminent, d'autres jubilent : le quartier vert ne laisse vraiment personne indifférent. Un an après sa réalisation et après les ajustements de cet été, "La Page" revient sur cet aménagement qui, on l'oublie trop souvent, ne concerne pas le seul quartier Hallé : il ambitionne d'améliorer le cadre de vie de trois autres secteurs, Tombe-Issoire, Sarrette et Jean-Moulin. S'attaquer à la circulation est toujours un casse-tête...



Le quartier vert ne voit plus rouge ("La Page" n°57) mais il semble parfois rouler sur la tête ! Les automobilistes, au mépris des limitations à 30 km/heure, s'adonnent impunément à l'incivilité en empruntant les sens interdits et en se garant sauvagement, bloquant trottoirs, passages piétons et surbaissements pour fauteuils roulants. Les deux-roues, quant à eux, se livrent allégrement à leur sport favori : rouler à contresens ou sur les trottoirs, très étroits dans ces rues-là. Les piétons n'ont qu'à bien se tenir !

Installez-vous place Michel-Audiard (angle Ducouë-

dic/Hallé) et vous vivrez en direct le fameux sketch de Raymond Devos tant les voitures y tournent en rond. En effet, un nouveau sens de circulation instaure une boucle entre la rue Ducouëdic et la rue Hallé mais les automobilistes ont trouvé la riposte : une voiture sur trois emprunte en sens interdit une petite portion (25 m) de la rue Hallé - à reculons pour les plus hypocrites - afin de rejoindre l'avenue du Général-Leclerc via la rue Dumoncel ! "Après trente ans de tout automobile, il est difficile de rompre les habitudes", martèle Geneviève Bellenger, conseillère de Paris et du 14^e, chargée des transports, de

la circulation, du stationnement et de la voirie. "Nous allons améliorer la signalisation à l'entrée Ducouëdic/René-Coty pour mieux avertir de l'effet d'impasse ce qui devrait rapidement dissuader les automobilistes de s'y engager."

Un vrai jeu de taquin

Il est vrai qu'un an après sa création, le labyrinthique "quartier vert" Alésia-Tombe-Issoire-Hallé a atteint son objectif : casser les itinéraires "malins" de transit et privilégier la desserte locale. Le trafic aurait > SUITE PAGE 3

02 702 50.295 98

ST-JOSEPH ABANDONNE SES ENFANTS !

Malgré les services rendus par l'équipe locale qui avait tissé des liens avec la population, la menace de fermeture pèse actuellement sur le service de pédiatrie qui répond pourtant à un vrai besoin de santé publique. Il y a d'abord eu la fermeture en juin du centre de Protection Maternelle et Infantile (décidée par la direction) et il semblerait que se soit désormais le tour des urgences et dans la foulée de tout le service de pédiatrie de l'hôpital Saint-Joseph. Des habitants du 14e s'inquiètent de la possible disparition de ce service (il y a d'ailleurs une pétition qui circule dans le quartier). Quant aux parents et enfants usagers de cette unité, ils se demandent où ils seraient suivis en cas de fermeture. Nous savons qu'actuellement des réunions risquent de sceller le sort de ce service. Les personnes qui souhaitent nous apporter des informations sur la suite et en vue d'une publication dans notre édition prochaine, peuvent nous contacter...

PAROLES DE PARENTS

Cette association propose une action destinée aux parents d'adolescents du 14e qui voudraient partager leurs expériences, leurs questionnements et trouver ensemble des réponses. Les parents peuvent participer à un groupe d'échanges qui se réunit une fois par mois le mercredi de 18h30 à 20h30, au 37, de la rue du Père-Corentin. Ils peuvent aussi bénéficier d'un accueil individuel le lundi de 15h30 à 17h30 au centre social Didot-Broussais et le mardi à l'association Jean-Cotxet. Renseignements : les lundi et mardi après-midi : 01.45.41.77.95.

VIVEMENT LE RESEAU VERT !

L'association "Réseau Vert" lance une pétition à l'adresse du maire de Paris pour demander la mise en chantier rapide d'un réseau de rues sans voitures maillant tout Paris. Ce réseau vert, réservé aux piétons, cyclistes, rollers, figurait dans les engagements électoraux de la Mairie de Paris. Deux ans plus tard, le projet est toujours à l'étude sans aucun début de réalisation. De même le plan vélo est resté en rade ! Pour signer la pétition et soutenir l'association : "Réseau Vert" 114, rue du Château 75014. Tél. 01.42.71.04.14, courriel : reseauvert@wanadoo.fr

BIENVENUE AU 2ÈME FORUM SOCIAL EUROPÉEN !

Il se tient à Paris du 12 au 15 novembre. Pendant quatre jours, à Paris, à Saint-Denis et Bobigny (Seine-Saint-Denis) ou à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), des dizaines de milliers de personnes, venues d'une soixantaine de pays, vont assister à des débats, des conférences, des manifestations pour agir ensemble à la construction d'une autre Europe. Le collectif FSE du 14e (dont "La Page") prépare une réunion publique de compte rendu de ce forum social européen : "Les idées partagées doivent continuer à vivre et à faire germer d'autres solidarités. C'est pourquoi nous, habitants et organisations du 14e, nous mettrons en commun nos expériences de cette manifestation." www.fse-esf.org mél info@fse-esf.org, Tél. 01 44 55 38 50

Ferme Montsouris Quand David repousse Goliath

● Une victoire historique... dans un lieu historique !

De simples associations, avec seulement trois francs six sous, arrivent parfois à terrasser un important promoteur. La preuve en est que le ministre de la Culture vient d'accepter le recours hiérarchique, déposé par le collectif de Port-Mahon et de la ferme de Montsouris, afin que soit annulée l'autorisation de travaux qui avait été délivrée par la Préfecture d'Ile-de-France au promoteur, la Soferim, pour le 26, rue de la Tombe-Issoire.

Mais revenons 15 mois plus tôt, en mai 2002. Ce soir-là une dizaine de responsables d'associations sont réunis, dans une ancienne ferme. La lumière douce des bougies, seul éclairage de la pièce, fait flotter une atmosphère étrange et surannée.

Cette poignée d'hommes et de femmes, particulièrement décidées, va être à l'origine d'une lutte associative exceptionnelle. Pour l'heure, ils font le point : le promoteur a obtenu une autorisation de travaux sur le monument historique : la carrière du chemin de Port-Mahon. Des informations font redouter la signature imminente par le maire de Paris du permis de construire. C'est rien moins que six immeubles et deux étages de parkings souterrains qui vont défigurer à jamais le monument historique et la dernière ferme de Paris.

Effondrement annoncé

Une semaine après, jour pour jour, ces hommes fondent le collectif de Port-Mahon et de la Ferme de Montsouris qui va bientôt réunir 38 associations dont les principales associations de défense du patrimoine du 14e.

La première tâche va être d'étudier en profondeur tous les aspects de ce dossier. Il apparaît assez vite que le problème crucial

Fêtes à la ferme

L'objectif du collectif est maintenant de prolonger cette victoire en proposant au quartier une alternative pour ces bâtiments. A chaque étape du dossier, il a proposé aux habitants des journées portes ouvertes à la ferme qui ont été autant de forums où les propositions d'aménagement et d'embellissement ont été concrétisées. La prochaine journée d'anim-



Furieux, le promoteur se venge en murant les bâtiments et en grillageant le potager. (PHOTO JACQUES NGUYEN)

vient du fait que l'Inspection générale des carrières (IGC) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) se sont rejoints dans la responsabilité de vérifier la résistance du monument historique au forage d'une centaine de piliers de béton d'1,20 m de large à une trentaine de mètres de profondeur. Il s'agit d'une expérimentation technique, expérimentation qui se réalise sur un monument historique et, pire encore, avec des risques pour les habitants mitoyens.

Certes l'IGC a certifié que les immeubles neufs reposeraient solidement sur ces piliers en béton, mais elle n'a pas étudié, faute d'ingénieur spécialisé pour ce faire, la résistance des piliers médiévaux à cette agression...

Le collectif commande donc à un consultant spécialisé, et ils sont rares, une expertise

sur cet impact. Ses conclusions sont effrayantes, puisque l'expert y annonce rien moins que la quasi certitude d'un effondrement du sous-sol !

L'affaire s'emballe

Aussitôt, le collectif envoie l'ensemble de cette expertise à l'Etat, à la Ville et à tous les services administratifs concernés par ce dossier. Les jours passent, les semaines passent, mais aucune réaction ne point. Le collectif d'associations fait alors une conférence de presse. Les journaux s'emparent de l'affaire. Le 11 décembre 2002, René Dutrey, premier adjoint au maire du 14e, propose un vœu au Conseil de Paris pour que le maire de Paris transmette cette expertise à la DRAC. Hélas, le 6 mai 2003, la DRAC ne tenant pas compte de cette étude, redonne, sans autre forme de procès, un avis favorable au promoteur.

Pourtant, entre-temps, la cour de la maternelle de la rue Auguste Perret, dans le 13e, s'est effondrée lors du percement de Météor.

Le collectif décide d'entamer une procédure juridique contre cette nouvelle autorisation de travaux, en commençant par former

tions rurales est programmée le dimanche 26 octobre à 15 heures, à la ferme de Montsouris (26, rue de la Tombe-Issoire). Vous pouvez rejoindre le collectif en adhérant à l'association : 32, rue de la Tombe-Issoire. Contact : Antoine Ruffin au 01.45.65.45.19, courriel : collectifportmahon@free.fr, site Internet : http://collectifportmahon.free.fr.

Conseil d'arrondissement

Le torchon brûle

Vive tension le 8 septembre dernier dans les rangs de la majorité municipale. Les Verts déposent un vœu demandant au maire de Paris de refuser le permis de construire au 26, rue de la Tombe-Issoire. En effet, d'après les experts, les travaux prévus pourraient entraîner l'effondrement du monument historique, de la ferme, du pavillon "troubadour" et peut-être d'une partie du quartier.

Le maire du 14e, qui connaît bien le dossier, est un peu gêné aux entournures. Il oscille entre d'un côté le maire de Paris qui voudrait contenter le promoteur car d'autres transactions sont en cours avec l'Evêché et de l'autre la pression qu'exercent les habitants, les associations et tous ceux qui partagent ou partagent encore les objectifs poursuivis par l'abbé Keller (voir "La Page" n°60). Il essaye donc de louvoyer pendant plus d'une heure et fait monter tous ses lieutenants au créneau. Bigre ! Les consignes de l'Hôtel de Ville doivent être fermes ! So disant, le maire de Paris n'aurait pris aucune décision et le sage homme aurait besoin d'une nouvelle expertise. Les socialistes rejettent donc le vœu des Verts et proposent de le transformer en demande d'une nouvelle

expertise assortie du vœu que le maire de Paris ne prenne sa décision finale qu'après une concertation entre habitants, associations, conseil de quartier, mairie du 14e et Hôtel de Ville. Quel dommage que cette concertation n'ait pas débuté il y a deux ans et demi, à l'arrivée de la nouvelle équipe municipale ! Ce n'est pas à la fin d'un dossier qu'on lance une concertation mais bien au début.

Sérieusement, alors que le maire du 14e dit connaître parfaitement le dossier, alors que presque tous les élus ont déjà visité les lieux, après que la cour de l'école Auguste Perret (13e) s'est effondrée dans des conditions de travaux identiques à celles prévues par le promoteur et au bout de presque deux heures de débats sur ce sujet, il paraissait évident au public venu en nombre ce soir-là, que la mairie du 14e doit, par ce vœu, alerter le maire de Paris sur les dangers prévisibles en lui demandant de refuser le permis de construire. Il n'en sera rien. Les socialistes font le blocus et c'est finalement une nouvelle expertise et une concertation qui seront demandées au maire de Paris qui peut être fier de ses troupes.

JEAN-PAUL ARMANGAU

un recours hiérarchique auprès du ministre de la Culture.

Le 8 septembre 2003, une délégation du collectif rencontre Michel Clément, directeur de l'Architecture et du Patrimoine, et lui expose ses arguments en soulignant que le projet immobilier envisage froidement de combler de béton tout l'étage inférieur du monument historique, et ce pour une opération immobilière qui est purement privée.

Le lendemain, le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, prend sa décision, et annule toutes les autorisations de travaux délivrées jusque-là.

Penser à l'avenir

A cette heure, le promoteur n'a pas encore réalisé ce qui lui était arrivé, il continue de murer les bâtiments, il tempête, sans voir qu'à présent le terrain est devenu, de fait, inconstructible. D'autant que le promoteur, se croyant habile, a réussi, il y a quatre mois de cela, à faire déclarer, par la Préfecture de police, la ferme à "l'état complet de ruine", alors que le bâtiment ne l'est pas.

Selon l'expertise d'Antoine Buffin, la totalité du bien immobilier, dans l'état, ne vaut plus que 2,4 millions d'euros. Les temps sont durs pour les promoteurs.

Mais après cette bataille, il nous faut penser à l'avenir. L'erreur des associations, ces quinze dernières années, a toujours été de sauver ce patrimoine des griffes des promoteurs successifs, sans assurer l'avenir. La seule solution, pour sortir de ce cercle infernal, est de proposer une orientation différente. C'est pourquoi le collectif a établi un programme (expositions, spectacles, foyer social...), voté à l'unanimité, qui est à la disposition du public.

Cet endroit unique, où l'histoire n'a cessé de laisser sa trace, doit devenir un lieu associatif, de liberté, de partage et de culture. Il doit être racheté par la Ville, par l'Etat ou par le collectif lui-même, dans l'intérêt public. Le collectif y veillera.

THOMAS DUFRESNE, PRÉSIDENT DU COLLECTIF

Antennes

Ça tape sur le système !

● Rue du Moulin-Vert, copropriétaires et résidents ne sont pas tous sur la même longueur d'ondes.

Un bâtiment d'une copropriété a voté l'an dernier l'installation d'une antenne-relais sur son toit. Mais cette décision a été prise à l'insu des propriétaires et résidents des autres immeubles de la copropriété. Or, celle-ci est constituée d'une surélévation qui n'a jamais été acceptée (ni autorisée) par les autres copropriétaires. Un même immeuble est donc divisé en deux copropriétés dont l'une ne comprend que les deux derniers étages et l'autre les étages inférieurs ! C'est la copropriété du dessus qui compte installer (moyennant rétribution de la part de l'opérateur téléphonique) une antenne-relais sur son toit. D'où la rage de ceux qui habitent deux étages plus bas ou dans les autres immeubles.

Le débat national sur la nocivité supposée de ces antennes n'étant pas clos, les opposants demandent au maire de Paris d'intervenir. En effet, à moins de 100 mètres de là, se situent deux écoles, une maison pour personnes âgées et deux squares pour enfants. La mairie de Paris a répondu en donnant les éléments de la charte de bonne conduite qu'elle a fait signer aux opérateurs de téléphonie mobile quant à l'occupation des toits parisiens. En France, d'autres mairies, sous la pression des riverains, sont allées plus loin en fixant des périmètres de sécurité autour des pylônes, en annulant des autorisations de déclaration de travaux d'implantations ou en faisant démonter certaines antennes.

La communauté scientifique est divisée sur

le sujet. Certains, comme Roger Santini, chercheur au laboratoire de biochimie-pharmacologie de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Villeurbanne, accusent ces antennes d'émettre des ondes nocives pour la santé humaine : migraine, perte de mémoire, trouble du sommeil ou de l'appétit, perturbations visuelles, irritabilité, tendance dépressive, baisse de la libido, fatigue et enfin cancer. D'autres, comme le montre le récent rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (Afsse), soutiennent que les antennes ne présentent aucun danger, mais recommandent de limiter l'utilisation des téléphones portables pour les personnes sujettes aux migraines et pour les enfants. Ce rapport souligne surtout le manque de concertation et même de simple information quant à l'implantation de ces antennes, leur puissance, la qualité de leur entretien... Plusieurs associations comme Agir pour l'environnement ou Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphones mobiles* (Priartem) dénoncent le manque d'impartialité des experts.

Ce qui est sûr, c'est que la copropriété signataire du contrat a surtout vu l'occasion d'un profit financier non négligeable et s'est peu souciée d'entretenir une relation harmonieuse de voisinage.

J.-P. A.

(* Priartem, 5, cour de la Ferme Saint-Lazare 75010 Paris. Site internet : www.priartem.com

Le quartier vert n'est pas tout rose

● Démarré sur les chapeaux de roues il y a un an, le premier quartier vert de Paris est loin d'être bucolique.

Bilan après les ajustements de cet été.

► SUITE DE LA PAGE 1 baissé de 15% sur l'ensemble du quartier. Premier quartier vert de Paris, il visait à décourager le trafic de transit, notamment en provenance de l'A6, en multipliant chicanes et sens uniques. Un vrai jeu de taquin ! Mais il n'avait pas fait que des heureux. Face au mécontentement de certains habitants et commerçants, la mairie a rectifié le tir cet été. Un chargé de mission auprès de la mairie du 14e, Damien Romanet, et un fonctionnaire de la voirie ont recueilli les doléances et les propositions des riverains. Certains sens de circulation ont été modifiés. Ainsi, les propositions d'un collectif de riverains de la rue Hallé, présentées au conseil de quartier Mouton-Duvernet en novembre 2002, ont été soumises à la direction de la voirie. Les comptages effectués ayant confirmé les nuisances subies (2300 voitures par jour), leur plan de circulation a été retenu pour l'essentiel. De même, des modifications ont été apportées rue Sarrette pour créer une boucle depuis l'avenue du Général-Leclerc qui ramène les automobilistes sur le même axe via la rue Alphonse-Daudet. "Nous sommes encore dans une phase transitoire, souligne Damien Romanet. Les vrais dysfonctionnements n'apparaissent qu'au bout

de six à huit mois." "Le comité de suivi, élargi aux nouvelles associations et aux conseils de quartier poursuit sa démarche, confirme Geneviève Bellenger. A chaque étape, on tire un bilan et on apporte des améliorations."

Cet automne, les aménagements se poursuivent : élargissement des trottoirs, avec plantations d'arbres, rue Friant ; création de pistes cyclables rues du Père-Corentin, Tombe-Issoire et Ducouëdic. Les entrées de zone 30 seront mieux traitées : ainsi, l'entrée de la rue Sarrette, à l'angle de l'avenue du Général-Leclerc, bénéficiera d'un "pincement" grâce à l'élargissement du trottoir. Comme convenu lors du comité de suivi, la mairie du 14e a demandé à la RATP l'étude de la desserte de la Zac Alésia-Montsouris par la ligne de bus 28. Cette hypothèse a été abandonnée car il ressort de l'enquête que "déplacer le terminus de la Porte d'Orléans vers la porte d'Arcueil dégraderait la qualité de l'offre de transport public dans ce secteur."

Les avis tournent en rond !

Les demandes de création d'aires de livraison sont étudiées au cas par cas. Pourtant, certains commerçants se plaignent d'une baisse

de leur chiffre d'affaires. D'autres, au contraire, voient arriver une nouvelle clientèle qui s'approprie des rues devenues calmes. Une association comme "A Tout Atout", qui regroupe une quarantaine de commerçants, mobilise les énergies pour donner du tonus au secteur de la rue Bezout. Ainsi, l'association a lancé les premières "Rencontres artisanales", les 27 et 28 septembre derniers, réunissant céramistes, créateurs de bijoux, menuisiers... sans oublier musique, tombola et défilé de mode ! Ce qui n'empêche pas Nadine Thomas, la dynamique présidente de l'association, de conserver son sens critique : "Contrairement à l'effet recherché, la circulation autour de la rue Hallé est dangereuse. Trop d'automobilistes roulent vite ou prennent les sens interdits." Et d'estimer que le quartier n'a rien de vert : "Hérissée de dizaines de poteaux destinés à empêcher le stationnement, la place du Commandeur, par exemple, est devenue un modèle de laideur, un véritable "crottoir" !" Il est à craindre, en effet, que les huit mûriers, petits arbres à croissance rapide et au port très étalé, qui seront plantés en novembre prochain, ne suffisent pas à lui rendre son cachet.

Les ajustements réalisés ne font pas l'una-



"Hérissée de dizaines de poteaux destinés à empêcher le stationnement, la place du Commandeur, par exemple, est devenue un modèle de laideur, un véritable "crottoir" !" (PHOTO LOÏC LEBAUDIER)

nimité au point que des pétitions circulent pour réclamer le retour à la situation d'avant l'été. Les avis aussi tournent en rond ! Se sentant pénalisés, des riverains lancent une nouvelle pétition "parce que le quartier devient impénétrable, parce que nous sommes obligés d'emprunter les voies de circulation les plus chargées pour arriver à notre domicile et qu'enfin, il devient tout à fait impossible de stationner." "Cette diminution remonte à la mandature précédente et répond à la nécessité de mettre les rues aux normes de circulation des véhicules de pompiers", plaide l'actuelle équipe municipale.

Les quartiers limitrophes ont l'impression d'être envahis par les voitures ! C'est pourquoi la création d'une zone 30 autour du parc Montsouris et l'aménagement de ses entrées principales sont en cours d'étude (avenue René-Coty et carrefour avenue Reille/rue Gazan). La circulation se reporte sur les grands axes ! Première étape de la déqualifi-

cation de l'axe rouge de l'avenue Jean-Moulin, le stationnement bilatéral résidentiel-mixte (60 nouvelles places) est mis en place. Ce qui a été, en revanche, refusé par la Préfecture pour l'avenue du Général-Leclerc. Le quartier vert ne constitue-t-il pas un simple îlot coupé du reste du monde ? Comme le souligne l'association "Réseau Vert" : "Sans réseau vert qui les connecte entre eux et avec d'autres points, les quartiers verts sont condamnés à n'être que des micro-réseaux reliant quelques voisins de quartier."

Malgré ces casse-têtes, Damien Romanet a des motifs de se réjouir : "Même si des améliorations sont encore possibles, personne ne remet plus en cause les acquis du premier plan de circulation de l'été 2002 ni les aménagements réalisés, en particulier au carrefour Alésia-Tombe-Issoire."

FRANÇOIS HEINTZ

(*) Un jeu ancien de "casse-tête"

Fête d'automne Des débats passionnés

● Le premier "Quartier vert" de Paris reste un sujet qui fâche et enflamme les esprits.

Les 27 et 28 septembre, à la fête d'automne organisée au cœur de ce quartier à l'initiative de l'association "A Tout Atout", le conseil de quartier Jean-Moulin-Porte-d'Orléans tenait un stand. Il fut le lieu de discussions passionnées.

Le thème le plus souvent abordé, parfois avec véhémence, était celui des problèmes de circulation posés aux automobilistes : à croire que les habitants du quartier sont tous propriétaires d'une auto et s'en servent quotidiennement. Il serait évidemment bien utile, pour relativiser le phénomène, de connaître la proportion de la population : artisans, commerçants, livreurs, dépanneurs, infirmières, etc. qui ont incontestablement besoin d'une voiture pour travailler et qui connaissent désormais des gênes supplémentaires. Mais faut-il pour autant oublier tous les autres usagers de la ville : mères avec une poussette, enfants des écoles, habitants faisant chaque jour leurs courses à pied, retraités, promeneurs, etc. Bref, tous ceux, jeunes ou vieux, piétons ou cyclistes, qui en revanche bénéficient maintenant d'une tranquillité et d'une sécurité accrues ?

Car l'objectif fixé était bien de réduire la place de la voiture en ville. Faire des rues de la Tombe-Issoire et du Père-Corentin des artères vivables pour les parisiens, et non plus des bretelles d'accès ou de sortie de l'au-

toroute du Sud, supprimer un axe infernal, sécuriser le carrefour Alésia-Tombe-Issoire qui représentait pour les écoliers un danger permanent. Telle a été depuis des années la constante réclamation des riverains auprès de la municipalité quelle qu'elle soit.

Il ne s'agit pas de prétendre que tout est parfait dans la situation actuelle (indubitablement quelques artisans, commerçants ou professions libérales en souffrent), mais d'admettre que dans l'ensemble le quartier et la majorité de sa population y gagnent en qualité de vie. Peut-être aussi faudrait-il attendre, pour en juger mieux, la fin de l'aménagement des rues, notamment des pistes cyclables qui sont en cours de réalisation. Sans compter que les actuels travaux pour le tramway sur les boulevards des Maréchaux compliquent inévitablement la situation, mais cela ne durera qu'un temps. En revanche, il est vrai que la disparition des bus 28 et 38 prive bien des gens d'une commodité de déplacement à laquelle ils s'étaient habitués depuis dix ans.

Cahier de doléances

Toujours est-il qu'il n'est pas admissible de colporter les affirmations les plus outrancières, sinon mensongères, teintées d'arrière-pensées politiques : tous les commerçants auraient vu leur chiffre d'affaires s'effondrer (en oubliant les terrasses des cafés qui fleuris-

sent sur les trottoirs), il ne passerait plus aucune voiture rue de la Tombe-Issoire (il suffit de s'y poster une minute pour constater le contraire), la rue d'Alésia n'aurait jamais connu pareils embouteillages (alors que les concerts de klaxon y ont disparu), les accidents se multiplieraient (plus un seul en un an au carrefour Alésia-Tombe-Issoire, alors qu'ils étaient légion auparavant), autant d'allégations qu'il importe de repousser fermement.

Le conseil de quartier Jean-Moulin-Porte d'Orléans entend bien faire remonter vers la mairie d'arrondissement les doléances qui s'expriment : un cahier était sur son stand à la disposition des habitants mécontents, leurs protestations ou vœux ont été immédiatement relevés et seront transmis au "comité de suivi du quartier vert". Des améliorations sont encore possibles. Il est vrai, par exemple, que le sort de nos voisins du quartier Montsouris a empiré et l'on doit souhaiter vivement que la Mairie de Paris les fasse à leur tour profiter du bénéfice d'un autre quartier vert.

Tous les promeneurs qui, ce samedi et dimanche de fin septembre, arpentaient tranquillement la récente placette aménagée au coin Alésia-Sarrette ne donnaient nullement l'impression de désapprouver le nouveau visage de notre quartier.

JEAN-LOUIS BOURGEON

FÊTE DES ARTISTES RUE DAGUERRE

L'association Les Choux voyageurs, l'Hôtel des Voyageurs et l'association Centre commercial Daguerre ont fêté les artistes et les artisans dans le quartier Daguerre le 27 septembre dernier. Pour le plus grand plaisir des habitants, une trentaine d'artistes du 14e, dont le conteur de rue Charles Piquion, ont participé à la création et à l'exposition de bannières, à l'animation musicale et aux défilés de mode. A midi, un couscous géant offert et servi à l'Hôtel des Voyageurs a rassemblé plus de deux cents personnes dans une ambiance chaleureuse. L'Hôtel des Voyageurs (22, rue Boulard) participera au mois de la photographie en novembre.

PHOTO : JOSÉE COUVELAERE



Enfance à Paris Faut pas pousser

● Prenez les transports en commun, mais à condition de ne pas avoir de poussette ou de paquets encombrants, d'éviter les heures de pointe et d'avoir le "bon âge", ni trop jeune ni trop vieux !

Cette note d'humeur vient de ma fréquentation quotidienne du bus 38. Trois fois de suite, j'ai assisté à des incidents dus "aux poussettes". "Non madame, vous ne montez pas, il y a déjà une poussette, attendez le prochain" et à chaque fois les dames (les trois fois c'étaient des femmes) se sont résignées. J'ai adressé la parole à l'une d'elle qui m'a dit : "Oui, les chauffeurs de bus n'aiment pas les poussettes, ça les énerve, j'ai l'habitude...". Sur un autre registre, il m'est arrivé de prendre le bus avec un arbuste pour fleurir mon balcon, là, je me suis fait engueuler : "Vous n'allez pas monter avec cela, vous allez éborgner un passager et je vais être responsable." Je suis quand même montée à bord, certains passagers prenant mon parti d'autres celui du chauffeur... De façon plus générale, je constate que la conduite est parfois assez brutale et que si l'on n'est pas bien arrimé on peut être bien chahuté. Vaut mieux ne pas avoir de trop vieux os...

Pourquoi tant de brusquerie de la part de certains conducteurs ? Une explication m'a été donnée : il y aurait une prime si l'on tient

les horaires... J'ai mené mon enquête auprès de l'un des chauffeurs. Il m'a suggéré de lire le règlement, ce que j'ai fait. Le règlement précise que les poussettes sont acceptées à condition d'être repliées et ceci en dehors des heures de pointe, tout comme les autres objets encombrants qui, eux non plus, ne sont pas autorisés...

En conclusion, les chauffeurs qui acceptent les poussettes avec l'enfant dedans et aux heures de pointe vont doublement à l'encontre du règlement. L'un d'eux m'a bien dit : "C'est dans le règlement mais je ne dis jamais rien, car je sais bien que c'est difficile de se déplacer avec un jeune enfant".

Dans le même ordre d'idée, il y a des immeubles où certains habitants mettent les poussettes dans le couloir, ce qui fait qu'elles disparaissent. En effet, la plupart des règlements de copropriété interdisent le stationnement des poussettes dans les couloirs. Comment fait-on quand on est seul et le plus souvent seule avec un bébé ?

Paris, une ville qui accueille les enfants.

MONIQUE WACH

COURRIEL

"La Page" publie un agenda électronique hebdomadaire pour vous informer sur la vie du quartier. Complémentaire du journal trimestriel, il fournit toutes sortes d'informations de proximité mais vous permet aussi d'en envoyer. Abonnez-vous gratuitement en envoyant un mël : lapage.14@wanadoo.fr.

10 ans d'actions et le combat continue

● Samedi 20 septembre, l'association Urbanisme et démocratie fêtait ses dix années d'existence.

Après un apéro-fanfare au cœur de la Zac Didot, les festivités se sont poursuivies l'après-midi au "jardin des fêtes" - aménagé par les habitants - du 2-4, rue des Thermopyles, avec un rallye pédestre, un apéro-concert en soirée et une séance de cinéma en plein air à la tombée de la nuit. Une visite d'une maison des associations en carton - clin d'œil à celle que l'on attend depuis des années - était également organisée. Enfin, en partenariat avec le cinéma l'Entrepôt (7-9, rue Francis de Pressensé) trois soirées de projections ont été programmées avec la diffusion de deux films et, le dernier soir, de documentaires suivis d'un débat sur la rénovation urbaine à Plaisance. Cette journée festive a également été l'occasion de montrer l'actualité de l'association : la création d'un café associatif, d'un équipement culturel dans l'ancienne chaufferie de l'hôpital Broussais, le réaménagement global de l'hôpital, l'aménagement final à Bauer-Thermopyles-Plaisance, l'installation d'une pension de famille, la gestion associative des équipements publics de la Zac Didot, et bien sûr, la préparation des fêtes de quartier en liaison avec les associations travaillant avec les enfants.

Le combat fondateur

Le premier dossier porté par l'association est l'aménagement de l'actuel jardin des Thermopyles (entre les rues des Thermopyles et la Cité Bauer). Par deux fois, en 1991 et 1992, "La Page" publie des dossiers sur les opérations d'urbanisme dans l'arrondissement. Le journal de quartier appelle à une réunion publique sur ce sujet et c'est à l'issue de cette réunion qu'un groupe d'habitants de la rue des Thermopyles décide de se constituer en association avec des spécialistes (urbanistes, architectes, paysagistes). Urbanisme et démocratie (Udél) est née. Elle a pour but de faire participer les habitants à toutes les décisions qui concernent leur cadre de vie et de préserver la diversité sociale, économique et culturelle du quartier.

En 1993, la promesse d'espace vert de 6700 m² à Bauer-Thermopyles faite par la Ville de Paris en 1977 se transforme en un projet de construction de 120 logements sans équipements publics (crèches, halte-garderie, local associatif) et sans espace vert.

En mai 1996, la Ville de Paris lance une enquête publique. C'est l'occasion pour l'association de mobiliser tout un quartier et de trouver sa légitimité auprès de la population. La mobilisation organisée par Udél est payante puisque le verdict, à la fin de l'enquête publique, est totalement défavorable : "Les raisons avancées par la Ville de Paris pour justifier son projet sont dénuées de toute réflexion urbanistique et architecturale". C'est une première à Paris. Mais cette victoire n'est qu'une étape. Les habitants commencent ensuite à imaginer un quartier agréable pour tous et à dessiner leur futur quartier.

APPEL A BENEVOLES

Les bénévoles sont les bienvenus, dès maintenant, dans les associations d'accompagnement scolaire du quartier "Politique de la Ville" du 14e. Prendre contact avec :

Le Moulin : 22 bis, rue du Moulin de la Vierge - Contact Jean-Louis Lambert, tél. 01.45.43.79.91.

Migrants Plaisance : 67, rue Maurice Ripoché - Contact Suzanne Sanna, tél. 01.43.22.41.06.

Le Lorem : 4, rue des Mariniers - Contact Claudine Foliot, tél. 01.45.43.18.57.

Feu Vert : 2, rue Wilfrid Laurier - Contact Eric, tél. 01.45.40.03.45.

CAF Espace social : 211, rue Vercingétorix - tél. 01.45.43.19.52.

Centre social Didot Broussais : 96, rue Didot - porte 7 - Contact Sylvia Hébert, tél. 01.45.41.46.68.

din. Udél réunit les bonnes volontés pour organiser la concertation.

En 2001, une nouvelle enquête publique est lancée par la Ville pour exproprier l'actuel "jardin des fêtes" (2-4, rue des Thermopyles), et autoriser des constructions sur la rue. L'enquête se déroule peu de temps avant les élections municipales. Une nouvelle fois, le quartier et l'association se mobilisent massivement. Résultat : sept registres entiers de remarques sont remplis. L'enjeu politique est de taille. Aussi le commissaire-enquêteur préfère rendre son travail après les élections. En mars 2001, l'équipe en place est défaite et, en 2002, le commissaire rend un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique. La nouvelle mairie s'engage à présenter un nouveau projet sur la base de propositions de l'association et à ne pas construire sur le jardin des fêtes. Cette année, la mairie d'arrondissement a réuni des représentants d'associations avant de lancer la consultation qui devra déterminer l'aménagement final. Les habitants sont, bien sûr, invités à faire parler leur imagination et à rejoindre le groupe de travail Bauer-Thermopyles.

Aménagements et fêtes de quartier

Depuis dix ans, Urbanisme et démocratie a souvent été à l'origine de projets ou de réalisations d'aménagement de quartier. Par exemple, la place du banc (à l'angle des rues Bénard et Sablière) qui vient d'être baptisée place Flora-Tristan. Cet aménagement est une demande de l'association depuis 1998. C'est en juin 2000, à l'occasion de la soirée "repas de quartier", qu'une poignée d'habitants a décidé de baptiser le terre-plein - qui était un parking sauvage et une véritable décharge - "place du banc" en souvenir du banc supprimé par la mairie précédente. Après avoir organisé un apéritif pour présenter aux habitants le projet de place et recueillir leurs remarques et suggestions, le projet a été peaufiné et présenté de nouveau à la mairie du 14e.

A chaque fois que cela est possible, l'association recherche d'autres partenaires et se regroupe souvent en collectif. Par exemple, au sein du collectif Redessins Broussais qui réfléchit, depuis deux ans, sur des propositions de réaménagement de l'ancien site de l'hôpital Broussais (voir "La Page" n°60), à travers les Ateliers populaires d'urbanisme (APU). Première expérience de démocratie participative, ces ateliers sont ouverts aux habitants depuis l'été 2001 qui viennent y exprimer leurs désirs, leurs idées. En effet, réfléchir à aménager un espace comme Broussais nécessite que de nombreuses sensibilités s'expriment, que des intérêts parfois divergents se confrontent et demande donc du temps, ne serait-ce que le temps d'apprendre à se connaître. Depuis deux ans, une commission Broussais s'est créée au sein du conseil de quartier Didot-Porte-de-Vanves.

Urbanisme et démocratie c'est aussi une réflexion sur la prise en compte des besoins en logements à travers le groupe "Logement". Ce groupe se concentre sur deux sujets. Le premier a été la participation à la concertation menée par la mairie d'arrondissement dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU) dans son volet habitat. L'autre sujet de réflexion concerne l'habitat alternatif et l'installation d'une pension de famille dans

le 14e (voir article ci-dessous).

Un aménagement de quartier sur lequel travaille aussi l'association est le café associatif. Il permettra aux associations et aux personnes qui souhaitent se réunir d'organiser ou d'animer des rencontres, d'ouvrir leurs activités au quartier dans un esprit convivial. Ce café qui sera situé au rez-de-chaussée d'une des résidences universitaires de la place de la Garenne (au sein de la Zac Didot) aura pour vocation d'animer la place et de faire le lien entre les habitants, les étudiants et la population du quartier. Des lignes directrices se sont dégagées au cours des différentes réunions : organisation de débats de bar, cafés-philos, manifestations culturelles, espaces de jeux pour petits et grands, carrefour d'information de la vie associative, mise en place d'activités permanentes comme une bibliothèque, des expositions, Internet, etc. Le café sera géré par une association qu'il reste à créer.

Ces deux derniers projets sont également intégrés au sein de commissions du conseil de quartier Pernety.

Les habitants ont fêté la première victoire de 1996, dans la rue des Thermopyles. Depuis cette date, l'association organise non seulement la fête de juin mais également une fête à chaque changement de saison : en décembre le "petit bazaar de Noël", en mars la crêpes-partie, en septembre les séances de cinéma en plein air. Ces fêtes sont un autre moment d'échanges et de rencontres entre les habitants. La préparation des fêtes associe autour d'un projet commun le plus grand nombre d'habitants pendant plusieurs semaines. Et chaque année, l'équipe accueille de nouvelles têtes.



PHOTO : AGNÈS BOURJIGNON

Bouillonnante d'idées et de projets, cette jeune association ne vit que parce que des habitants, des bonnes volontés acceptent de se pencher sur les dossiers, de venir rejoindre les groupes thématiques où des discussions s'instaurent, ponctuées de fous rires et parfois de désaccords mais dont les dossiers avancent. Après 10 ans de manifestations, de p'tits déj revendicatifs, de contre-projets éla-

borés avec les habitants, de fêtes et d'animation dans le quartier Plaisance-Pernety, Udél est plus que jamais dynamique et indépendante. Mais pour mener à bien tous ces projets, elle a besoin de toutes les bonnes volontés, de l'enthousiasme et de l'engagement de chacun et chacune.

MURIEL ROCHUT

Comprendre, et agir ensemble

Urbanisme et démocratie qui fonctionne sur le principe du bénévolat est structurée en plusieurs groupes de travail ouverts à tous et toutes. Ces groupes ont pour objet de "dégrossir" un sujet ou un dossier complexe afin d'en proposer une lecture à la population lors d'une réunion publique. Ce travail sera enrichi plusieurs fois par les contributions des uns et des autres avant d'être remis à la mairie comme cahier des charges des habitants. A chaque fois que cela est possible, l'association recherche d'autres partenaires et se regroupe souvent en collectif.

Aujourd'hui, Udél rassemble 300 adhérents dont une trentaine d'actifs. Si vous souhaitez nous connaître un peu mieux, vous pouvez visiter notre site Internet sur <http://u.d.free.fr>, passer nous voir les dimanches matins au marché Villemain (à côté de la caserne

des pompiers rue d'Alésia) ou nous téléphoner au 01.40.44.81.92. Par ailleurs si vous êtes intéressés par un thème particulier, voici les coordonnées de leurs animateurs : Aménagement Bauer-Thermopyles, Margaret : 06.07.21.88.65 ou Jean-Paul : 06.23.75.02.70 ; Logement/création d'une pension de famille, Sabine : 06.24.26.28.59 ; Collectif Redessins Broussais, Jean-Pierre Coulomb : 01.45.40.51.65 ou Bruno Martin : 06.86.91.54.16 ou Arnaud Brugier : 01.46.58.13.98 ; Café associatif, Muriel : 06.60.72.74.41 ; Locaux associatifs, Muriel ou Jean-Paul ; Transport et pollution, Michel : 01.45.42.27.53

Enfin, pour rejoindre des associations faisant du soutien scolaire et engager ainsi le contact avec les enfants du quartier, vous pouvez contacter les associations ci-dessous.

Habitat alternatif et vie participative

Au mois de novembre prochain se tiendront, samedi 8 et dimanche 9, les Etats généraux de la démocratie locale dans différentes salles de la mairie du 14e. Les habitants sont invités à participer à différents débats sur des thèmes proposés par le bureau du Cica.

Un atelier sera consacré à l'habitat alternatif. Un tour d'horizon général permettra aux habitants de découvrir des projets liés au logement avec des aspects participatifs. Seront abordés les "pensions de famille" et la participation à la vie quotidienne ainsi que d'autres projets du type "auto-réhabilitation en milieu urbain". Une présentation spécifique sur les pensions de famille permettra de découvrir une nouvelle forme de résidence sociale proposant des solutions d'habitat durable aux personnes en difficulté. Un film réalisé par la Fondation Abbé Pierre et des témoignages d'associations françaises, parisiennes et de l'arrondissement, ayant réalisé ou poursuivant un projet de pension de

famille, permettront de se faire une idée de ce qui existe déjà dans ce domaine.

Ce sera également l'occasion de se rapprocher des acteurs du terrain comme par exemple l'association de quartier "Urbanisme et démocratie" qui poursuit le projet de créer une pension de famille dans le 14e arrondissement. Mais aussi de l'association francilienne "Solidarités nouvelles pour le logement" (SNL), représentée dans le 14e, qui achète des logements avec des dons et les loue temporairement à des personnes en grande difficulté. Elle témoignera des moments participatifs dans leurs immeubles. L'idée d'auto-réhabilitation en milieu urbain sera présentée par l'association "Habiter au quotidien".

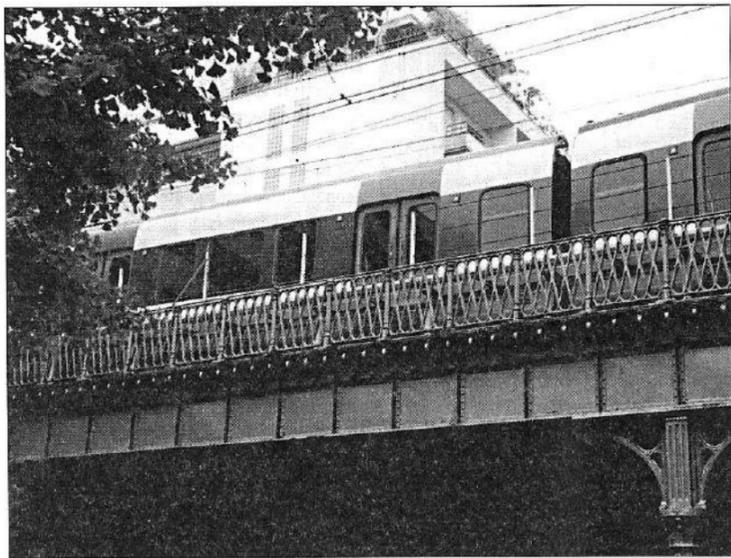
SABINE BRÖHL

Pour en savoir plus sur le projet de l'association Urbanisme et démocratie, contact : 01.40.44.81.92 ou <http://u.d.free.fr> SNL Paris, 01.58.30.73.31 Habiter au quotidien, 01.46.06.51.72

RER Cité U Et pourquoi pas Reille ?

● En mai dernier, les habitants de la Zac Alésia Montsouris se sont mobilisés pour demander qu'un accès au RER Cité Universitaire soit enfin aménagé avenue Reille.

Le problème semble simple. Pour accéder au RER, des milliers "d'usagers potentiels quotidiens" doivent chaque jour contourner le parc Montsouris pour atteindre la seule entrée, boulevard Jourdan. Outre les 2500 habitants de la Zac, ce détour quotidien concerne aussi tous les riverains de l'avenue Reille et de ses environs, ainsi que les stagiaires de l'Institution Reille ou encore les personnes qui se rendent aux allocations familiales récemment installées et enfin les employés qui travaillent dans le quartier. Il ne s'agit que d'un détour de 15 minutes, mais qui concerne environ 10 000 personnes. Aussi, ouvrir un accès avenue Reille permettrait de faciliter la vie d'un quartier entier. D'autant plus qu'un tel aménagement promis depuis longtemps, est facile à ouvrir et, surtout, bénéficierait aux habitants de la Zac qui, jusqu'ici, ne sont "proches" du RER que pour en subir les nuisances (voir "La Page n°60"). M. Ozur, libraire rue de l'Amiral Mouchez, "comprend tout à fait la demande des habitants. C'est aussi un moyen simple et peu coûteux de désenclaver le quartier".



"Le RER, nous l'entendons passer bruyamment, et nous attendons toujours de pouvoir y accéder". PHOTO : JACQUES FORHAN

ma volonté de respecter les engagements pris", "j'ai proposé qu'une nouvelle rencontre [ait lieu] entre les diverses instances susceptibles de trouver une solution". En revanche, la Mairie de Paris s'est contentée d'un "accusé de réception". Depuis, silence total. "Les raisons invoquées - quand nous arrivons à en avoir - ne sont jamais claires et souvent incohérentes" précise Mme Nens, résidente de la Zac. Les habitants sont d'autant plus déçus de la lenteur de ce dossier qu'ils ont pu constater cet été, la rapidité avec laquelle un accès au RER spécial fut aménagé au cœur du parc pour les championnats du monde d'athlétisme (voir article ci-contre). Comment imaginer maintenant que

ce qui fut réalisé pour 2 000 athlètes ne puisse se faire pour les 10 000 usagers permanents du quartier ?

Circulations : à deux vitesses ?

Les habitants de ce quartier perçoivent de plus en plus un traitement inéquitable des transports. Le quartier Montsouris subit par exemple, depuis septembre 2002, l'augmentation incontrôlée de la circulation automobile due à la création du quartier vert (voir page 3) et à la quasi fermeture de la rue de la Tombe Issoire au trafic. Aujourd'hui, s'y ajoutent les gigantesques travaux du tramway. Par ailleurs, les habitants de la Zac sont, eux, doublement lésés, comme le rappelle Mme

Espaces verts Un poumon au cœur de Broussais

● Entre la rue Didot et la rue Raymond-Losserand, où sont les espaces verts tant réclamés par les habitants du quartier Didot-Porte de Vanves ?

Le réaménagement du site de l'hôpital Broussais est sans doute l'occasion de donner une réponse originale à cette question. Broussais a été construit sur le modèle des hôpitaux du XIXe siècle : il s'étend sur plusieurs hectares et est entouré d'une enceinte fermée. Les associations et habitants du quartier, regroupés au sein du Collectif redessins Broussais (CRB, "La Page" n°60) regrettent le départ des activités hospitalières (transférées à Georges Pompidou) mais n'en restent pas moins attentifs au devenir du site. Le collectif a donc questionné les habitants du 14e pour connaître leurs besoins en matière d'équipements collectifs. A présent, il élabore des projets d'urbanisme à partir de ces demandes. Les besoins d'espaces verts dans ce coin de Paris fortement peuplé sont clairement apparus.

De la rue Didot au rond-point des Mariniers, le site de Broussais est occupé par une vaste dalle et des parkings devenus inutiles depuis le départ du personnel médical. D'où l'idée, issue des Ateliers populaires d'urbanisme (APU) (1), d'une sorte de "jardin Atlantique" en réduction : la dalle transformée en jardin comme au-dessus de la gare Montparnasse. Outre les plantations adaptées, arbustes et vastes pelouses, des jeux pour les petits mais aussi pour les plus grands seraient installés (skate-park, mur d'escalade, tables d'échecs). Un kiosque abriterait des musiciens un jour et un autre soir un projecteur pour une séance de cinéma en plein air.

Entre la rue Didot et la rue Raymond Losserand, une circulation douce pourrait permettre aux piétons et aux vélos de cheminer à l'écart des autos : le nouveau jardin et le square des Arbustes deviendraient la coulée verte du 14e. Après avoir emprunté aux anglo-saxons l'idée que chacun peut s'installer sur une pelouse, nous leur emprunterions cette autre bonne idée des parcs ouverts jour et nuit. Ce projet de jardin a reçu un écho favorable à la mairie du 14e. Il est actuellement soumis à enquête publique (voir encadré).

Enfin, entre la rue Didot et cette coulée verte, le CRB propose de créer une placette au dessus de la petite ceinture. Elle serait une invitation à participer aux activités culturelles qui se préparent à la Chaufferie (2), ou bien à faire une pause au café associatif qui serait créé là. A moins qu'on ne préfère descendre en pente douce vers la petite ceinture et ses arbres "spontanés".

Ainsi, par les circulations qu'il permettrait entre deux rues importantes du quartier et par les nouveaux équipements qu'il abriterait le site de l'ancien hôpital serait, d'une autre façon, pleinement intégré au quartier qui l'entoure.

CLAUDE DHAINAULT

(1) Prochains APU : 1er et 15 novembre, au centre social Didot-Broussais : 96, rue Didot, porte 7 (passer par le 96bis et contourner le bâtiment par la droite). Adresse postale : CRB 28, rue Ledion ; tel. 06.76.28.55.84.

Concertation

Jusqu'au 14 novembre, la Ville de Paris organise une concertation relative à l'aménagement des voies publiques dans le site de l'hôpital Broussais. A cette occasion, le collectif Redessins Broussais invite les habitants à s'exprimer sur les registres du commissaire enquêteur et à faire part de leurs attentes en matière d'ouverture du site aux circulations douces.

Une exposition est visible à la mairie du 14e les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h et les jeudis jusqu'à 19h30. Une réunion publique est organisée le mardi 4 novembre à 19h dans la salle des mariages de la mairie en présence des adjoints au maire de Paris en charge de l'urbanisme et de la santé, ainsi que du maire du 14e.

(2) Une association a été créée (Association de préfiguration collectif chaufferie, 4, rue de Ridder, contact : 06.84.35.22.56) pour préparer les activités qui vont prendre place dans l'ancienne chaufferie de l'hôpital quand la Ville de Paris l'aura rachetée et que des travaux de rénovation auront transformé le lieu en centre culturel et artistique de proximité ("La Page" n°59).

La Cité U, village des athlètes

Au mois d'août, la Cité internationale universitaire de Paris (boulevard Jourdan) a été choisie pour incarner le "village des athlètes" des neuvièmes championnats du monde d'athlétisme Paris 2003 à Saint-Denis et du septième festival olympique des jeunes européens.

Placée sous haute sécurité, la Cité U a eu des allures de camp retranché pendant dix jours. Quelque 3 000 personnes (athlètes, sportifs, entraîneurs, agents de sécurité et médecins) étaient hébergés dans 21 maisons : "Un oasis au cœur de Paris", comme dit Pierre Castagnou, maire du 14e et maire honorifique de ce village.

La RATP, partenaire de ces championnats du monde, a créé un quai de services spé-

ciaux, situé au cœur du parc Montsouris, pour conduire les athlètes directement du village au Stade de France à Saint-Denis, en 17 minutes !

Tout s'est déroulé comme prévu et sans incident a confirmé Benoit Bardet, secrétaire général de la Cité U. Après Athènes (1997), Séville (1999) et Edmonton (2001), les participants ont quitté la France la tête pleine de bons souvenirs, pas seulement de la compétition mais aussi de l'hospitalité de la Cité U. Pour l'anecdote, plus de 72 000 plateaux-repas ont été servis au restaurant durant les championnats ! L'événement a confirmé l'esprit d'ouverture vers la ville de la Cité U, prôné depuis deux ans (voir "La Page" n°49). J.-K.A.

Nuits blanches à Montsouris

"Rendez-vous dédié à la beauté, à l'inédit et à l'inattendu", selon les mots de Bertrand Delanoë, la nuit blanche du 4 octobre aura été une nuit comme les autres pour les habitants de la ZAC Alésia-Montsouris : blanche. En effet, pour eux, le "partenariat" festif avec la RATP se poursuit toute l'année puisque, de 5h15 du matin à une heure moins le quart le soir, cinq cents RER passent quotidiennement à moins de deux mètres de leurs fenêtres ! L'étude acoustique complète,

demandée par le Conseil de Paris à l'aménageur en février dernier, vient d'être refusée par celui-ci au motif qu'il n'existe pas de normes en matière de vibrations. Mais les habitants sont confiants : pour le bruit, comme pour la pollution atmosphérique, les directives européennes pourront être applicables au droit français d'ici à quelques années. En attendant, veillons sur nos deux oreilles ! Contact : aram-asso@voila.fr

Nens : "Le RER, nous l'entendons passer bruyamment, et nous attendons toujours de pouvoir y accéder". M. Garbe, autre habitant de la Zac, ironise : "Comment peut-on m'expliquer que [la mairie] puisse sans complexe créer, depuis plus d'un an, une telle révolution dans notre quartier et ne pas s'in-

téresser à notre demande (...) ? Le sujet ne serait-il pas assez médiatique ?"

PHILIPPE GUILLAUD

(*) Le Collectif Montsouris, l'ADQM, l'Adepam et l'AUT

Stationnement sauvage "Arrêté Mouchotte"

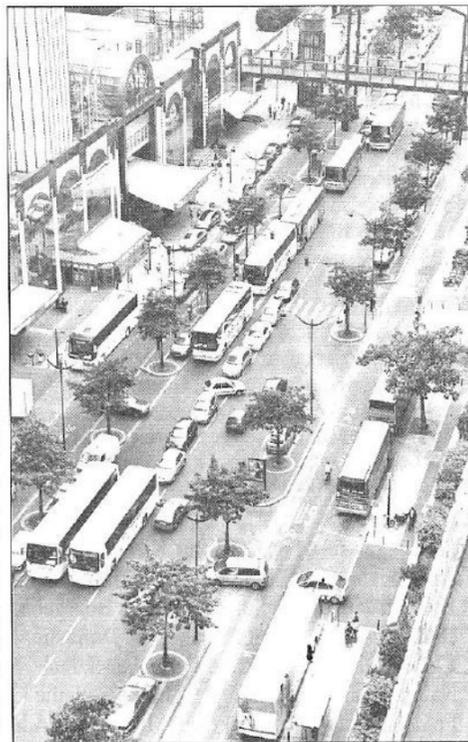
Depuis de nombreuses années, les riverains et leurs associations dénoncent le stationnement anarchique des cars de touristes rue du commandant René Mouchotte. Au début de l'été une circulaire de la Mairie du 14e informait les habitants d'un arrêté municipal instituant le stationnement des autocars face à la prison de la Santé, et prévoyant une "dépose minute" à l'hôtel Méridien. Près de deux mois après les aménagements de voirie matérialisant ces consignes, les cars ne stationnent plus dans les contre-allées où il n'y a plus de place, mais en double, voire en triple file (voir photo). Ne parlons pas de la "dépose minute".

On sait qu'à Paris, en matière de police, on doit tenir compte des réalités politiques, l'autorité relevant de la Préfecture et non de la Mairie. Il faut constater que si des rondes sont visibles - elles le sont dans l'immeuble Mouchotte, dans le jardin Atlantique, aux entrées de la gare, où l'on a pu assister à la fouille au corps de clochards à deux mètres d'un autocar stationnant sur l'arrêt du bus 91 - elles ont rarement pour objet l'application de cet arrêté municipal. Certes, l'air du temps veut que nombre de désœuvrés fréquentant les parages de la gare Montparnasse "réclament" des contrôles, mais cela ne devrait pas se faire au détriment d'une délinquance routière avérée. Certains se souviennent encore de la mort de Thérèse, 14 ans, sortant de l'immeuble Mouchotte, fauchée par un automo-

biliste qui ne l'avait pas vue, cachée par un car en stationnement.

Pour conclure, on accordera une mention spéciale aux conducteurs des bus d'Air France et à ceux des camions poubelles de la voirie municipale, arc-boutés sur leur klaxon dès qu'un obstacle s'oppose à leur progression, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. A six heures du matin, on peut toujours se rendormir sur ses deux oreilles, si l'artère ne vous bat pas trop la tempe.

YVES BARRAULT



Autocars en triple file, rue du Cdt René Mouchotte (sept 2003). PHOTO : YVES BARRAULT

Conseils de quartier du 14e Libres et responsables !

● Suite à certaines critiques portant sur leur indépendance vis-à-vis de la mairie, les président-e-s des Conseils de quartier du 14e ont souhaité donner leur point de vue sur leurs actions et expliquer leur démarche collective.

Ces conseils de quartiers sont institués pour donner un nouveau souffle démocratique à la société française tout entière. Ils sont mus par l'esprit de participation citoyenne. Chaque arrondissement a opté pour un fonctionnement spécifique de ses instances citoyennes. Il est donc remarquable que dans le 14e arrondissement la mise en place de ces nouvelles instances soit précédée d'une réflexion collective lors des Etats généraux de la démocratie locale et de la vie associative organisés pendant l'année 2001. Ces journées, auxquelles ont participé 450 habitants de l'arrondissement, ont permis, à travers les débats, de faire émerger un certain nombre d'aspirations quant à l'organisation de nos instances. Elles ont débouché sur des propositions intégrées dans une Charte des Conseils de quartier adoptée en Conseil d'arrondissement le 14 janvier 2002. Cette charte dessine les contours du fonctionnement desdits conseils, notamment la composition de ces conseils. Quatre collèges les composent : le collège des habitants issu du tirage au sort de tous les intéressés ayant répondu à l'appel -16 membres-, celui des associations adhérentes au Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica) - 5 membres -, celui des acteurs socio-économiques et institutionnels - 5 membres - et celui des élus - 4 titulaires et 4 suppléants.

Outre la démarche ouverte de consultation pour la rédaction de la Charte, deux particularités sont à souligner. D'abord le président est obligatoirement choisi parmi le collège des habitants et élu par les membres du conseil, ensuite les élus n'y ont pas le droit de vote. Notre arrondissement est le seul à Paris à présenter ces deux particularités. La responsabilité et le contrôle de ces instances sont ainsi entre les mains des protagonistes : les habitants de l'arrondissement. Ce cadre légal



PHOTO : JOSÉE COUVELAERE

exclut donc de fait toute mainmise ou tégélidage de ces instances par la mairie. Prétendre le contraire serait faire insulte à l'indépendance d'esprit collective des membres des conseils.

Des débats libres et indépendants

Il est d'ailleurs intéressant de se pencher sur les premières réunions un an après leur mise en place afin de pouvoir analyser leur fonctionnement. Lorsqu'on examine cela attentivement on peut remarquer qu'ils ont joué à plein leur rôle de veille citoyenne sur la vie locale. Par exemple en ce qui concerne le Plan local d'urbanisme (PLU), ils ont permis aux habitants du 14e de s'impliquer dans la création de leur environnement direct et de les faire participer à travers des propositions.

Pour une fois, il ne s'agissait pas d'experts professionnels ou associatifs s'appropriant le droit de dire ce qu'il faut faire, mais de simples habitants qui s'expriment pour dire, avec leurs propres mots, comment ils souhaitent améliorer leur environnement quotidien ; l'expert, à sa juste place, devra transformer cela en proposition réalisable. Certains conseils ont même réussi à établir une liste quasi-exhaustive des problèmes locaux de nature urbanistique rencontrés dans le quar-

tier, travail encore inédit.

Sur d'autres thèmes, les Conseils de quartier sont intervenus en appui d'associations afin de relayer des demandes spécifiques comme le maintien du bus 91 dans la rue du Commandant-Mouchotte, qui a eu gain de cause. A d'autres reprises on a pu voir un certain nombre de réalisations retardées ou parfois remises à l'étude par la municipalité lorsqu'elle a pu entendre les arguments de riverains s'étant exprimés dans les conseils de quartier.

Les conseils de quartier ont également la possibilité d'émettre des vœux (un par trimestre). Par exemple, le premier vœu qui a été voté par le conseil de quartier Montparnasse-Raspail a concerné un thème très controversé : le refus du passage du bus 38 dans la contre-allée de l'avenue Denfert-Rochereau. Il a pris ses responsabilités et a transmis ce vœu au maire alors qu'il mettait clairement en difficulté les adjoints qui portaient ce projet tant au niveau de l'arrondissement qu'à la Mairie de Paris. Il est important de noter que la réponse donnée par la Mairie de Paris atteste de l'oreille attentive prêtée par la municipalité, y compris par la Mairie

centrale, aux problèmes soulevés par les instances démocratiques de proximité.

On voit donc bien que les confrontations avec la municipalité existent et qu'elles sont normales dans un juste fonctionnement de nos instances afin de dépasser certaines contradictions. Jusqu'à ce jour elles ont toujours trouvé une issue positive, tant les arguments de part et d'autre sont empreints d'écoute et de responsabilité.

Des lieux de débats politiques

Ces conseils de quartier sont devenus progressivement des lieux de débats qui permettent de renouer les liens entre les citoyens et l'action publique. Ces débats, qui peuvent parfois sembler dérisoires aux "grands penseurs", sont pourtant essentiels car ils touchent une dimension jusqu'à ce jour rarement prise en compte : le contrôle citoyen des réalisations. Il est tout de même remarquable que jusqu'à la promulgation de cette loi, il n'y avait pas de moyen populaire d'intervention sur les activités des élus entre deux périodes d'élection. Cette vieille vision est aujourd'hui dépassée dans le 14e où les habitants peuvent intervenir dans un cadre ouvert qui doit sa dynamique aux citoyens eux-mêmes. C'est le retour du politique dans le quotidien au sens noble du terme : nous tentons de nous occuper des affaires publiques.

ROBERTO ROMERO-AGUILA, MONTPARNASSE-RASPAIL
ELISABETH CLÉMENT, JEAN-MOULIN/PORTE-D'ORLÉANS
CHRISTIAN DO-HUU, PERNÉTY
PASCAL LASCONATÉGUY, MOUTON-DUVERNET
ANNICK LÉBAIGUE, DIDOT/PORTE-DE-VANVES
OLIVIER RATEAU, MONTSOURIS-DAREAU

Contact : conseildequartier@noos.fr

CONSULTATION CITOYENNE

Les habitants et les acteurs socio-économiques du quartier Daguerre ont été consultés sur le projet d'extension de la rue piétonne. Ce sujet, abordé au cours de trois réunions du conseil de quartier Mouton-Duvernet, avait fait l'objet d'une réflexion d'un groupe de travail constitué de volontaires (habitants et commerçants), l'idée de base étant d'expérimenter pendant 6 mois une solution à moindre frais. Cinq propositions étaient soumises au vote, le 7 octobre dernier. Malgré une mauvaise distribution de la poste et de nombreux immeubles interdits "aux tracts", il y a eu 7,5% de réponses par rapport aux 6910 bulletins théoriquement distribués (le taux normal, souvent admis dans ce type d'enquête, est de 3%). La majorité des 501 bulletins valides souhaite un changement (seulement 22% sont pour le statu quo). S'ils refusent la modification des sens des rues (Gassendi et une partie de la rue Daguerre), les 2/3 sont pour l'extension de la piétonnisation sur une période expérimentale de 6 mois, en privilégiant le micro-quartier convivial (28%) à la piétonnisation de la seule rue Daguerre (15%), 24% étant favorable aux deux solutions.

Une avancée démocratique

Les conseils de quartiers ont été implantés dans des villes de plus de 80 000 habitants par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. En ce qui concerne les villes de Paris, Lyon et Marseille cette loi stipule que "sur proposition des conseils d'arrondissement, le conseil municipal fixe le périmètre des quartiers constituant la commune. Les conseils d'arrondissement créent pour chaque quartier un conseil de quartier". Chacun d'entre eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement. Les conseils de quartier peuvent être consultés par le

maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville". C'est sur cette base légale que se sont constitués les différents conseils de quartiers du 14e arrondissement. Ils sont au nombre de six et reprennent les noms des zones géographiques qu'ils représentent : Montparnasse-Raspail, Didot/Porte-de-Vanves, Mouton-Duvernet, Pernety, Montsouris-Dareau, Jean-Moulin/Porte-d'Orléans.

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis 1989 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP523, 75666 Paris Cedex 14 ; ou par courriel : lapage.14@wanadoo.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 61, c'est John Kirby Abraham, Pascal André, Jean-Paul Armangau, Yves Barrault, Jacques Blot, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Arnaud Brugier, Jacques Bulot, Jean-Louis Bourgeon, Josée Couvelaere, Laurence Croq, Antonia Dandé, Thomas Dufresne, Marie-France Desbroyères, Claude Dhainault, Jeanne Durocher-Samah, Marie-Françoise Fourmont, Nadine Gautier, Dominique Gentil, Nathalie Guesdon, Philippe Guillaud, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Pierre Lada, Dominique Laouenan, Loïc Lelaidier, Roger-Jacques Parent, Nicole Pénasse, Elsa Robert, Muriel Rochut, Janine Thibault, Monique Wach...

Démocratie locale Conseils de quartier, quel bilan ?

● L'"observatoire" des conseils de quartier livre ces réflexions.

Un groupe de travail d'une quinzaine d'habitants avait réfléchi à la "Charte des conseils de quartier", leurs fonctions, leur composition et le rôle respectif des habitants, des élus, des associations et des acteurs socio-économiques. Après quelques modifications, cette charte fut adoptée par le conseil d'arrondissement du 14 janvier 2002. Les conseils de quartier furent installés en mars/avril 2002. Le groupe de travail, toujours convaincu de l'intérêt de cette forme de démocratie participative, s'est constitué en "observatoire" et a analysé pendant un an, à partir d'une grille commune, les réunions publiques des six conseils.

Le rapport fait apparaître les acquis de cette innovation : au bout d'un an, les conseils de quartier fonctionnent et sont un lieu d'échanges réguliers entre les habitants et la mairie. En moyenne, la participation des habitants par réunion tourne entre 60 et 80 habitants, avec des pointes à 120 sur certains sujets chauds (liés souvent à la voirie). Il faut cependant regretter l'absentéisme ou la démission de certains membres, tirés au sort, ou des représentants des associations ou des acteurs socio-économiques. Selon les quartiers, les bureaux se réduisent à une ou deux personnes autour du président, ou au contraire se constituent en véritable équipe. De même les groupes de travail peuvent être squelettiques ou, au contraire, très dynamiques.

Malgré certaines difficultés de départ, dues au manque d'expérience dans la tenue de réunions de certains présidents et au manque d'habitude de la majorité des habitants des règles élémentaires du travail en groupe et de courtoisie, la participation qualitative s'amé-

liore au fil du temps. Au début, un nombre très important de thèmes sont traités, un peu en vrac, et correspondent à des problèmes très concrets ressentis par la population (trottoirs, poubelles, déjections canines, nuisances sonores...) et à un certain dévouement de ceux qui n'ont pas l'habitude d'être entendus. Les débats se focalisent ensuite sur des thèmes importants : la circulation (le tramway, le stationnement, les bus, les changements de sens...), les questions d'urbanisme et d'aménagement à moyen terme qui ont souvent fait l'objet de groupes de travail très actifs : le Plan Local d'Urbanisme, l'avenir de l'hôpital Broussais, la Zac Montsouris, l'Hôpital Sainte-Anne, la piétonnisation de la rue Daguerre, l'aménagement de squares, d'espaces verts, les besoins en locaux associatifs, le fonctionnement des activités culturelles...

Peut mieux faire

L'équilibre des thèmes entre des informations en provenance de la mairie (crèches, année du Handicap...), des discussions sur des projets venant de la mairie (notamment la voirie) et des propositions provenant des habitants ou des groupes de travail est relativement respecté, même s'il penche trop en faveur de la mairie.

Malgré ces acquis, de nombreux problèmes subsistent. Par exemple, l'information. Malgré des efforts importants (souvent par distribution bénévole des convocations), beaucoup d'habitants (et notamment ceux, de plus en plus nombreux, qui ont des digicodes) ne sont pas informés de l'existence ou des réunions des conseils de quartier. En fait,

moins de 1% de la population participe au processus (environ 600 personnes sur 100.000 potentielles). Autre exemple, la participation quantitative. Une des inquiétudes les plus fortes est l'absentéisme croissant des membres dans les quatre collèges. Une des explications possibles serait que certains volontaires ou que certains membres désignés par le maire ne savaient pas exactement quel serait leur rôle et à quoi ils s'engageaient. Au niveau des habitants, il faut souligner la quasi-absence des jeunes et des étrangers. Quant aux liaisons avec la mairie, le rôle des adjoints de quartier (élus désignés par la mairie) et les procédures de vœux restent insuffisamment définis. La communication de la mairie dans certains domaines ne favorise pas les débats ni la recherche de solutions alternatives. Les habitants et, sans doute, la majorité des membres des Conseils de quartier n'ont pas une information suffisamment claire des rôles respectifs des conseils de quartier, de la mairie du 14e, de la Mairie de Paris, des services techniques... d'où de fausses espérances et des frustrations, beaucoup pensant que la Mairie du 14e a plus de pouvoir réel qu'elle n'en a.

Enfin, une certaine adaptation de la Charte est nécessaire. Bien qu'elle soit globalement appliquée, certains de ces articles doivent néanmoins être révisés ou précisés.

De quoi contribuer à la réflexion qui doit être menée sur les conseils de quartier, au cours des prochains Etats généraux de la démocratie locale et de la vie associative organisés par la mairie du 14e les 8 et 9 novembre 2003.

DOMINIQUE GENTIL

Notes de lecture

La démocratie participative, une exigence contemporaine

● Le sociologue Antoine Bevort a publié récemment "Pour une démocratie participative", un livre d'actualité brûlante*.

La démocratie participative est une idée ancienne. De nos jours, elle apparaît comme une exigence devant les insuffisances de la démocratie représentative que révèlent les abstentions massives, les votes protestataires, les manifestations. Ce qui est en question c'est : "[...] Le refus des pyramides représentatives dans lesquelles le sommet confisque toute légitimité aux dépens des échelons inférieurs, comme dans l'Etat français mais aussi dans les partis, les syndicats et nombre d'associations." (voir "La Page", n° 58)

L'auteur rappelle que le débat sur l'idée démocratique est ancien. Depuis les Grecs, la question : "Qui est compétent en matière politique ?" est posée par les philosophes et les penseurs politiques. C'est le thème de "Protagoras", le dialogue platonicien dans lequel s'affrontent Protagoras et Socrate. Ce dernier "doute que l'art politique puisse s'apprendre". Il doute en fait que "la vertu politique soit accessible à chacun. On la possède ou pas." Une thèse qui trouve un écho dans l'illusion néo-libérale pour laquelle les individus sont à la poursuite de "fins qu'ils définissent eux-mêmes", sont inaptes "à com-

prendre le sens politique de leurs actions" et donc à maîtriser les enjeux politiques. Au mieux, les gouvernés ne seraient aptes qu'à désigner les gouvernants. La thèse inverse selon laquelle "tous les hommes sont pourvus de l'art politique, et (que) cet art s'apprend, peut s'acquérir par l'expérience" est soutenue par Protagoras et sous-tend la réflexion et l'action participatives.

L'auteur passe en revue des questions essentielles comme la citoyenneté, détaille les rhétoriques républicaines, libérales et radicales face à l'Etat ou encore discute du mode de désignation des représentants. Sur ce dernier point, il note que, dans notre société, la démocratie s'identifie à la représentation, laquelle aboutit à l'élection d'élites préexistantes. A l'opposé, le tirage au sort, qui fut la procédure normale de la démocratie athénienne, apparaît comme le choix démocratique. "Le suffrage au sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par choix est de celle de l'aristocratie" écrivait Montesquieu.

Depuis un certain temps, des pratiques modernes de démocratie participative apparaissent en France et ailleurs. Dans ce contexte, notre arrondissement fait preuve

d'une exigence qui ne se dément pas depuis plusieurs années. A preuve le succès des repas de quartier, la création de collectifs prenant en charge la cité de demain (collectif Broussais) et les problèmes d'urbanisme (Zac Didot), le développement des luttes qui voient des citoyens et des associations se mobiliser, proposer et gagner (place du Banc, jardin des fêtes), la mise en place des conseils de quartier (où les représentants des habitants ont été tirés au sort parmi une liste de volontaires) qui deviennent des lieux de débats citoyens, la vitalité des collectifs civiques (collectif des citoyens du 14e, collectif du 26, rue de la Tombe-Issoire, collectif du 17 octobre contre l'oubli...) et enfin le fourmillement des associations dont un bon nombre contribue au succès de la fête annuelle de "La Page" au mois de juin.

Tous les acteurs de la démocratie participative en gestation trouveront matière à réflexion et à discussion dans le livre d'Antoine Bevort.

JACQUES BULLOT

* La bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, 2002, 130 pages, 12 euros.

Un flic bâillonné

Conseil de discipline pour le policier Erik Blondin !

Erik Blondin, policier dans le 14e depuis 1994, interviewé dans "La Page" n°57, fin 2002, après la publication de son livre "Journal d'un gardien de la paix", a fait l'expérience depuis son entrée dans la police en 1983, qu'il était dangereux pour un policier de respecter le code de déontologie de la police.

Plus soucieux de promouvoir une société juste, où les policiers jouent leur rôle de service public en citoyens responsables, que de sa propre carrière, il a créé avec des collègues le syndicat de la police nationale (SPN). Dès 1995, il obtenait un score respectable aux élections professionnelles (6ème syndicat sur 14 à Paris). Parallèlement, il s'est attaché à signaler et à dénoncer toutes les dérives dont il fut témoin : "magouilles, racisme, violences illégitimes, commandement hiérarchique totalitaire, manque de moyens de travail..." et a pu constater combien les enquêtes des services de contrôle (Inspection générale des services et Inspection générale de la police nationale) ne remplissaient pas leur fonction.

C'est à sa détermination dans ses actions, individuelles et collectives, qu'il doit aujourd'hui, quatre ans plus tard, d'être convoqué en conseil de discipline pour avoir dénoncé en 1999 les comportements racistes et violents d'un capitaine de police exerçant à Bordeaux, l'IGPN ayant conclu au non fondé de ses accusations ! La loi Perben de 1996, qui interdit aux syndicats n'ayant pas obtenu 10% aux élections précédentes de se présenter aux suivantes, n'a cependant pas réussi à décourager les militants et les adhérents du SPN. C'est pourquoi, sans doute, celui-ci est catalogué par l'IGPN dans ce même rapport de "syndicat à vocation subversive", pour mieux justifier d'en demander la dissolution ultérieurement.

Dans cette période, où les statistiques de la délinquance du ministère de l'Intérieur amalgament allègrement incivilités, consommation de cannabis... et attaques à main armée, pour mieux manipuler l'opinion publique et faire passer lois et pratiques répressives, restons attentifs et solidaires de tous ceux qui luttent à l'intérieur de ce service public. Les dérives, de l'avis même d'Erik Blondin, ne concernent que 20% des policiers mais le

danger existe, si les libertés d'expression et d'organisation de ceux qui veulent une police honnête, de qualité, respectueuse des droits de l'homme et donc efficace, sont exclues sous de faux prétextes, ou bâillonnées dans leur expression collective.

MARIE-FRANCE DESBRUYÈRES

Lire aussi : Catherine Wihtol de Wenden, Sophie Body-Gendrot : "Police et discriminations raciales, le tabou français". Editions de l'Atelier, mars 2003, 188 pages.

Laurent Mucchielli : "Violences et insécurité". Editions la Découverte, avril 2001, 140 pages (voir en particulier le chapitre 4, page 55, la valeur des statistiques de la police).

Extraits du code de déontologie de la police

Article 1.- La police nationale s'acquiesce de ses missions dans le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, de la Constitution, des conventions internationales et des lois.

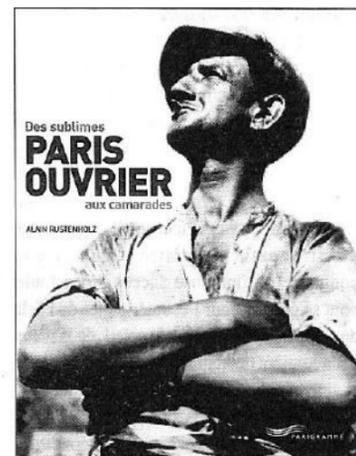
Article 10.- Toute personne appréhendée est placée sous la responsabilité et la protection de la police ; elle ne doit subir, de la part des fonctionnaires de police ou de tiers, aucune violence, ni aucun traitement inhumain ou dégradant.

Le fonctionnaire de police qui serait le témoin d'agissements prohibés par le présent article engage sa responsabilité disciplinaire s'il n'entreprend rien pour le faire cesser ou néglige de les porter à la connaissance de l'autorité compétente.

Le fonctionnaire de police ayant la garde d'une personne dont l'état nécessite des soins spéciaux doit faire appel au personnel médical et, le cas échéant, prendre des mesures pour protéger la vie et la santé de cette personne.

LE PARIS OUVRIER

Alain Rustenholz, qui a souvent participé à "La Page", vient de publier un panorama du mouvement ouvrier parisien de 1844 (présence de Marx à Paris) à nos jours (fin de Renault-Billancourt), dont une quinzaine de pages (illustrées de 10 photos) consacrées au 14e arrondissement. "Paris Ouvrier, des sublimes aux camarades". Parigramme (septembre 2003). 365 pages, 29 euros.



Témoignages Parfum de notre terre

● Le dernier livre de Kenizé Mourad a été présenté à l'Arbre à Lettres, rue Boulard, et a suscité un débat souvent animé.

Kenizé Mourad, romancière et journaliste, a choisi de nous parler du conflit israélo-palestinien à partir d'entretiens approfondis auprès d'une quarantaine d'interlocuteurs de différentes tendances. On vit au quotidien les difficultés de se déplacer, les peurs, les espoirs brisés, mais aussi les résistances à la fois d'une petite minorité israélienne et de la majorité du peuple palestinien. Avec beaucoup de respect et d'attention, Kenizé Mourad fait parler les enfants palestiniens et israéliens et fait ressortir, au-delà de certaines personnalités (journalistes, cinéastes, avocats...), des portraits sensibles de femmes "ordinaires".

Les Palestiniens interrogés, même les familles de kamikazes, ne remettent pas en cause l'existence de l'Etat d'Israël. Mais la confiance n'existe plus : "Ils ne veulent rien donner en échange de la paix". "Il existe une tentative systématique pour nous étouffer matériellement et pour nous briser mentalement, pour nous ôter tout espoir, afin que nous n'ayons plus la force de nous battre". "S'il n'y avait pas d'occupation, il n'y aurait ni résistance, ni terrorisme".

Le plus impressionnant, peut-être, ce sont les entretiens avec les colons israéliens murés dans leurs certitudes. Avec les occasions manquées, on voit le fossé se creuser et les

espoirs de réconciliation de plus en plus ténus.

Le livre se termine par le discours du président du Forum des familles, une organisation qui réunit des parents qui ont perdu leur enfant victime du terrorisme : "Nous avons perdu de vue nos valeurs morales, bien avant les attentats suicides. Le point de rupture a été atteint quand nous avons commencé à dominer une autre nation. Mon fils Arik est né dans une démocratie, avec la possibilité de mener une vie normale, tranquille. L'assassin d'Arik est né au milieu d'une occupation effroyable, dans un chaos moral... Les Palestiniens ne peuvent pas nous chasser, cela fait longtemps qu'ils ont reconnu notre existence, qu'ils sont prêts à faire la paix avec nous. C'est nous qui ne voulons pas faire la paix avec eux. C'est nous qui persistons à les maintenir sous notre domination... On ne peut trouver d'excuse à aucune attaque contre des civils. Mais, en tant que force d'occupation, c'est nous qui foulons au pied la dignité humaine, c'est nous qui étouffons la liberté des Palestiniens et c'est nous qui poussons une nation entière à la folie de ces actes désespérés".

S'il reste un juste en Israël...

DOMINIQUE GENTIL

"Le parfum de notre terre" (R. Laffont, 2003, 362 p.)

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU 14E FÊTE SES 50 ANS

Une exposition retrace 50 ans de travaux de la Société historique et archéologique du 14e (SHA)*, du 14 au 31 octobre, à la mairie annexe, rue Durouchoux.

Dans le cadre de la célébration de ce cinquantenaire, une exposition de Willy Maywald, photographe attiré de Christian Dior, se tient à la Coupole (vernissage le 21 octobre à 18h).

Plusieurs conférences animées par René Larose, vice-président de la SHA se sont déroulées en octobre sur les thèmes : Apollinaire, Marie-Laure de Noailles, Sainte-Beuve. D'autres sont prévues (à 16h à la mairie annexe) : "Montparnasse" le 24 ; "Radiguet et Cocteau à Montparnasse" par Marie-Christine Movilliat, le 25 ; "Le Tango à Montparnasse", le 26 ; "Willy, premier mari de Colette", le 27 ; "Alfred de Vigny", le 29 ; "Sarah Bernhardt", le 31.

* Voir "La Page" n° 60

DEUXIÈME SOIRÉE DES ANDES

L'association "Soleil des Andes" présente un spectacle de musiques, chants et danses, le samedi 15 novembre à 20h, à la mairie annexe du 14e. Suivra une conférence de l'ethnologue M. Fernandez.

Participation 10 euros. Réservation au 06.07.08.49.18.

www.soleildesandes.fr

PROGRAMME DES ETATS GÉNÉRAUX

Les deuxièmes Etats généraux de la démocratie locale et de la vie associative se dérouleront les 8 et 9 novembre à la mairie annexe du 14e. Les ateliers seront consacrés aux thèmes suivants :

- Conseils de quartier : "Vers un nouveau mandat"
- Conseil de la jeunesse : "Une nouvelle instance de démocratie participative"
- La future maison des associations
- Le forum social européen du 13 au 16 novembre
- L'habitat alternatif

MIGRAPHONIES

Le numéro 3 de "Migraphonies" est paru. Comme dans ses premiers numéros (voir "La Page" n°58), cette revue des littératures et musiques du monde propose calligraphies, poésies, nouvelles et entretiens avec des personnages imprévus et d'étonnants voyageurs. 190 pages, 12 €. Dans toutes les bonnes librairies et dans les bibliothèques du quartier ; sur commande ou abonnement à : Patrick Navaï 49, rue Daguerre.

ENTRAÎNEMENT THÉÂTRAL

L'Atelier d'entraînement théâtral - association loi 1901 pour le développement de la pratique du théâtre avec tous les publics - propose des ateliers hebdomadaires le soir et des stages, ouverts à toute personne souhaitant découvrir ou approfondir les pratiques du jeu de l'acteur : improvisation, mouvement, voix, travail sur textes d'auteurs contemporains, réalisations de spectacles. Inscription après entretien ou stage. Salle métro Alésia. Tél le matin : 01.45.65.39.65. E-mail entrainement.theatral@wanadoo.fr

VOULEZ-VOUS CHANTER ?

Que vous chantiez faux ou juste, que vous ayez de la voix ou que vous n'en ayez pas, vous serez les bienvenus. Venez chanter en chœur des morceaux connus, recevoir des conseils pour la respiration, l'articulation, l'interprétation, travailler la voix de façon ludique, découvrir des répertoires oubliés, vous décontracter. Aucune obligation de régularité : vous pouvez venir seul, en compagnie d'amis ou en famille. Participation aux frais : 7 euros - Carte de 4 ateliers : 5 euros, enfants jusqu'à 12 ans : gratuit. Hôtel des Voyageurs - 22 rue Boulard - 75014 Paris. Tous les mardis soirs de 19h30 à 21h30. Renseignements : 01.48.56.06.34.

ARTISANS DU MONDE SE MOBILISE

Notre association participera au Forum Social Européen tant au niveau national qu'au niveau de l'arrondissement. Nous vous invitons à venir nous retrouver le samedi 25 octobre et le samedi 27 novembre sur le marché Brancusi. Nous participerons également à la Semaine de la Solidarité Internationale qui a lieu du 12 au 23 novembre en organisant plusieurs animations le samedi 22 à l'Entrepôt. Artisans du Monde Paris 14 ; 41 rue H. Maindron 75014 Paris ; mail : admParis14@free.fr ; tel : 01 45 45 34 81

Exposition Arago, un scientifique engagé

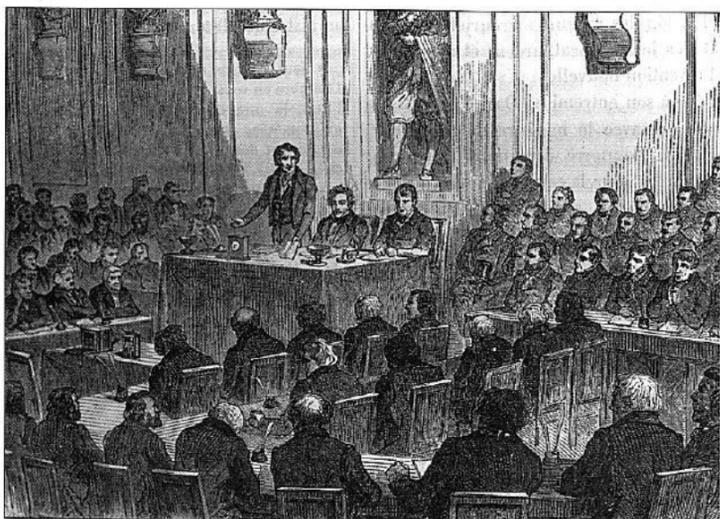
● Il y a 150 ans mourait François Arago. L'Observatoire de Paris présente une exposition lui rendant hommage*.

Quand la Révolution éclate en 1789, François Arago a trois ans. Quel destin ! Alors que la société peine à assumer l'héritage révolutionnaire, sa génération va vivre plusieurs décennies de bouleversements politiques cataclysmiques. Ainsi au Directoire et à l'Empire va succéder la restauration de Louis XVIII et de Charles X ; ce dernier renversé lors des émeutes de juillet 1830 cède la place à Louis Philippe qui sera déboulonné à son tour par la révolution de 48. Après l'échec de celle-ci, la société accouche d'un Prince-Président qui - bouquet final - fomenta un coup d'état. En 1851, Napoléon-le-petit est au pouvoir !

La carrière scientifique d'Arago débute en 1805 quand on le charge d'achever la prolongation de la "méridienne" de France jusqu'aux Baléares. Il s'installe à l'Observatoire de Paris qu'il va diriger à partir de 1834. Parallèlement, il devient Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et poursuit une intense activité politique en tant que député des Pyrénées Orientales, conseiller de Paris, ministre et chef du Gouvernement.

Un homme de progrès

À bien des égards, Arago est une figure marquante, caractéristique de la première moitié du XIXe. C'est un homme de progrès, au sens premier du terme. Pour lui, comme pour beaucoup d'intellectuels de l'époque, à commencer par Victor Hugo, le "progrès" signifie avancement des connaissances scientifiques qu'ils considèrent comme étant émancipatrices et libératrices. En conséquence, les conquêtes de la science ne doivent pas rester l'apanage de quelques-uns, mais doivent être divulguées au plus grand nombre - vulgarisées dirions-nous aujourd'hui - et, pour ce faire, il faut élever le niveau culturel, généraliser l'enseignement. Urgence absolue à l'époque. Tâche colossale ! Vulgariser la science signifiait faire pièce à la politique liberticide des souverains de l'époque, se battre contre l'exploitation que faisaient régner les classes dirigeantes, mettre fin à l'emprise obscurantiste de l'Eglise, transformer une société qui n'arrivait pas à se libérer du despotisme et était capable de tous les errements, ce qu'elle allait démontrer un peu plus tard en sombrant dans le bonapartisme de



Arago annonce à l'Académie des Sciences la découverte de la photographie par Daguerre. (CRÉDIT : OBSERVATOIRE DE PARIS)

Badinguet. Que le progrès social fût lié au progrès scientifique ne faisait pas de doute pour l'astronome. Depuis, nous avons appris à nos dépens que le "progrès" est une notion ambivalente qui engendre le meilleur et le pire et qu'en son nom, on couvre souvent une fuite en avant dangereuse !

Défenseur des libertés

Fidèle à ces principes, Arago enseigne l'astronomie, travaille sur les propriétés de la lumière, sur l'électromagnétisme, soutient les travaux de Daguerre, plaide pour l'adoption du télégraphe électrique... En 1836, il fait construire à l'Observatoire un vaste amphithéâtre, qui sera terminé cinq ans plus tard, dans lequel il va donner ses fameux cours d'Astronomie Populaire. Ceux-ci vont connaître un immense succès : des foules vont se presser pour l'écouter parler de l'éclat des étoiles, de la surface du soleil, de la nature de la lumière de la lune. À l'époque du "Lofi" et autres "Star Academy", on croit rêver !

Député, il défend la promotion de l'enseignement, dénonce les mauvaises conditions de travail des ouvriers et juge nécessaire l'organisation du travail. Ces idées mûrissent et, en 1848, éclate l'insurrection qui porte au pouvoir un gouvernement républicain.

Ministre de la Marine, il se bat, avec Victor Schœlcher, contre le parti des "colons" et abolit l'esclavage. La deuxième République est proclamée et le suffrage universel le porte à la présidence pour peu de temps : vient ensuite une période confuse et troublée et, quand le parti de l'Ordre relève la tête et se lance dans la répression brutale, Arago, affecté et malade, se retire à l'Observatoire. Son dernier acte politique sera de refuser de prêter serment à Louis-Napoléon Bonaparte.

C'est ce morceau d'Histoire que l'exposition "François Arago et l'Observatoire de Paris" se propose de retracer. Nombre d'objets, d'instruments anciens, d'expériences, de documents graphiques et manuscrits, dont certains n'ont jamais été montrés au public, y sont présentés.

JACQUES BULLOT

Un esprit exceptionnel

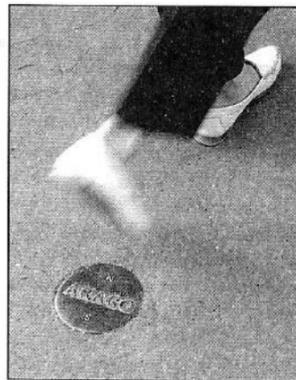
Né à Estagel (Pyrénées-Orientales) le 26 février 1786, Arago se destinait à l'artillerie, mais fut appelé par Laplace à l'Observatoire de Paris. Il se voit alors confié, avec J.B. Biot la prolongation de la méridienne de France jusqu'aux îles Baléares. Delambre et Méchain avaient mesuré la méridienne de Dunkerque à Barcelone. Leurs missions faisaient suite aux travaux de la Convention qui se préoccupait d'unifier les poids et mesures. Inspirés par l'esprit universel de la Révolution, les savants avaient proposé de se baser sur la grandeur la plus commune à l'humanité, la dimension de la terre. Encore fallait-il la mesurer. L'opération géodésique est suivie d'aventures périlleuses, qui le font passer pour mort. Au cours de sa carrière scientifique, Arago a travaillé avec de nombreux physiciens : Malus, Fresnel, Ampère, Dulong, Fizeau, Foucault, et des astronomes dont Le Verrier.

(*) Jusqu'au 6 décembre, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches, 14h à 18h. 61, avenue de l'Observatoire. 4,5 euros. Tarif réduits : 2 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. D'autres manifestations sont prévues : "Promenades Arago", Le "Promontoire des songes", "Envie d'Amphi 2003" et "Cours d'astronomie populaire du XXIe siècle", renseignements au 01.40.51.23.01 ; pascale.lautier@obspm.fr.

OU SE TROUVENT LES MÉDAILLONS D'ARAGO ?

En 1994, 135 petits médaillons de bronze dessinés par l'artiste néerlandais Jan Dibbotts, étaient posés dans les rues de Paris en hommage au célèbre scientifique François Arago (1786-1853). Ils ont été alignés selon un méridien nord-sud, inventé par Arago, traversant cinq arrondissements de Paris jusqu'à la Cité universitaire dans le 14e. Ces rondelles de 12 cm de diamètre, gravées en relief du nom d'Arago, encastrées dans le trottoir, passent presque inaperçues quand elles n'ont pas complètement disparu ! Cinq médaillons ont été posés dans le 14e. Nous en avons retrouvé un encore intact, à l'entrée du jardin du Luxembourg et un autre sur le socle de la statue d'Arago, à l'angle du boulevard Arago et de la place de l'Ile-de-Sein. Notre dernière découverte s'arrête devant l'entrée de la maison du Canada, dans la Cité U, où seul son emplacement est encore visible. En revanche, pas de trace de la dernière rondelle dans le sud de Paris.

JKA



Cinéma Du nouveau à l'Ouest !

● Pour Jean-François Giré, le western est né dans le 14e. Il nous propose une encyclopédie de l'Ouest à l'européenne.

Entre 1967 et 1976, les cinémas privilégiés du 14e arrondissement étaient "Le Splendide Gaité" et "Le Gaité Palace", rue de la Gaité, "L'Univers", rue d'Alésia et "Le Maine Rive gauche", avenue du Maine. Jean-François Giré, monteur de films est heureux : ses souvenirs d'enfance remontent ; réminiscences de jeune cinéophile. C'est dans ces cinémas du quartier qu'il a découvert le spaghetti-western, objet de son livre qui paraît aujourd'hui. Une passionnante encyclopédie de 500 pages, agrémentées de 500 illustrations qui s'adresse autant aux fanatiques qu'aux néophytes : western italien, bien sûr, mais aussi allemand, français et russe.

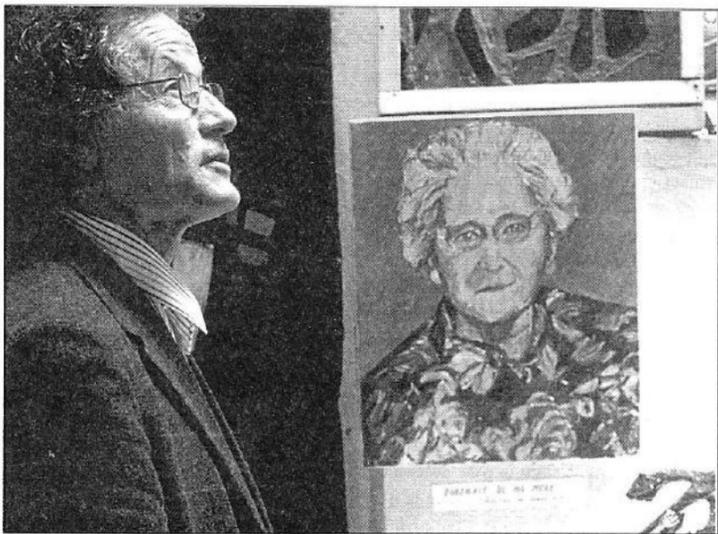
C'est une œuvre titanique répertoriant 750 films de 1960 à 2002. Un accouchement élé-

phantique ! "J'ai mis sept ans à le réaliser ! J'ai beaucoup galéré pour trouver un éditeur", explique Jean-François ; "ils étaient tous effrayés par l'épaisseur de l'ouvrage. Dans toute cette vie de western italien, mon plus beau souvenir, c'est ma rencontre avec Sergio Leone. Autre rencontre décisive, avec François Truffaut dont j'ai monté "Le dernier métro". Sur le plan professionnel, j'ai réalisé récemment un documentaire sur l'écrivain Michel Ragon, pour France 3. Enfin, mon livre sera traduit en italien !"

ROGER-JACQUES G. PARENT

"Il était une fois... le western européen" de Jean-François Giré, préface de Franco Nero. 480 pages. 69 €. Disponible au 01 45 45 13 54, auprès de l'auteur.

Philippe Meyer, l'homme de verre



Professeur, peintre, sculpteur et maître verrier, Philippe Meyer est un artiste aux multiples facettes et au talent affirmé. Depuis son atelier de Solliès-Toucas dans le Var, il s'est forgé une réputation internationale. Pour Philippe Meyer, l'art c'est sacré. De nombreux édifices lui doivent des œuvres magnifiques ; il a notamment réalisé de splendides vitraux dans les églises. Son musée atelier à Montparnasse présente cinquante années de ses travaux. Né le 28

décembre 1934 à Broglie, dans l'Eure, Philippe Meyer est le troisième d'une famille de douze enfants ; il explique son implantation dans le 14e : "Je rends hommage à ma mère, née à l'angle des rues de la Gaité et Jolivet (laquelle a laissé la place au square Soutine). Je suis resté fidèle au quartier où j'occupe mon atelier d'artiste, rue Asseline, depuis 50 années. Je partage mon temps entre Montparnasse et la Bergerie des Arts (dans le Var)." JKA

Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 207, "les journaux Plaisance".
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Bezout : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5, Académie musicale (le mercredi soir).
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presses de la porte d'Orléans.
- Rue Daguerre : n° 44, librairie Polat.
- Rue Delambre : n° 17, librairie "17 rue du livre".
- Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 60, Au vrai Paris ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
- Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maindron : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
- Rue Liard : n° 5, librairie-presses Liard.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie Poisson.
- Porte d'Orléans : librairie-presses.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, Magic Retour.
- Boulevard Saint-Jacques : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarrette : n° 59, épicerie Lafarge.
- Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Sophie-Germain.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.
- Rue Vandamme : n° 14, librairie grecque.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page : BP523, 75666 Paris Cedex 14. Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41. Courriel : lapage.14@wanadoo.fr. Directrice de la publication : Nadine Gauthier. Commission paritaire n° 83298. ISSN n° 12801674. Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : octobre 2003.